

CONDITIONS GENERALES DE VENTE DE L'OFFRE AGENDIAL DE CIEL TELECOM CIEL TELECOM S.A.

Ce document est disponible sur le site de CIEL TELECOM : www.cieltelecom.com

Les présentes Conditions Générales de Vente (« CGV ») définissent les conditions dans lesquelles Ciel Telecom commercialise auprès de professionnels le produit Agendial donnant accès à l'espace professionnel accessible depuis le site www.agendial.fr et tous les modules s'y trouvant.

Ces conditions spécifiques ne se substituent pas aux : « CONDITIONS GENERALES DU SERVICE CIEL ENTREPRISES»

ARTICLE 1. SPECIFICITES DE L'OFFRE Agendial

1.1. Ciel Telecom fournit un service permettant aux commerçants d'utiliser les modules présents sur l'espace professionnel du site www.agendial.fr ou sur l'espace professionnel de l'application Agendial disponible sur Google Play.

L'offre de base comprend :

- L'inscription et l'accès à l'espace professionnel du site www.agendial.fr ou l'espace professionnel de l'application Agendial disponible sur Google Play
- L'attribution d'un numéro fixe correspondant à votre répondeur intelligent
- La configuration de votre agenda en ligne (plages horaires, jours travaillés, durée des rendez-vous, voix de votre répondeur)
- L'envoi de SMS aux clients appelant votre répondeur intelligent avec un lien vers votre agenda en ligne
- L'envoi de SMS de confirmation de leurs rendez-vous à vos clients
- L'accès à votre agenda en ligne sur votre espace professionnel

1.2. Services payants :

- Le service agendial au prix forfaitaire de 5.90€ HT/mois
- Le SMS avec le lien d'accès à votre agenda en ligne (systématique -coût : 0.1 €/SMS)
- Le SMS de confirmation de rendez-vous (systématique -coût : 0.1 €/SMS)
- Le SMS de rappel de rendez-vous (optionnel et activable par le professionnel à la fréquence souhaitée- 0.1€ HT/SMS)

- Les SMS dans le cadre des campagnes SMS envoyées depuis la plateforme de l'espace boutique (à la consommation - coût : 0.10 €/u)

ARTICLE 2. COMMANDE ET ACTIVATION

2.1. Toute commande implique l'acceptation entière et sans réserve par l'acquéreur des présentes CGV.

2.2. La souscription s'effectue :

- en ligne en suivant le processus d'inscription accessible depuis le formulaire d'inscription référencé à l'adresse suivante : <http://www.agendial.fr/inscription.php> .Le client renseigne et valide en ligne ses coordonnées .Il accepte les CGV. Ciel Telecom ne se porte pas garant des coordonnées indiquées par le Client si celles-ci comportent des inexactitudes.

- en cliquant sur le lien de confirmation envoyé sur sa boîte mail par le service commercial et permettant l'activation du compte Agendial

Un mail de confirmation avec ses identifiants et le numéro correspondant à son répondeur intelligent est ensuite envoyé au client

2.3. Toute personne qui souscrit pour le compte de l'entreprise qu'il représente déclare avoir l'autorisation du dirigeant pour le faire. Ciel Telecom ne pourra être tenu pour responsable si un salarié outrepassé ses droits.

. ARTICLE 3. FACTURATION ET PAIEMENT

3.1. La facturation s'effectue de manière bimestrielle

Le client est facturé selon sa consommation de SMS durant les deux mois écoulés depuis sa dernière facture (sans prorata temporis et payables à terme échu). Toute période entamée est due en totalité et ne donne lieu à aucun report ou remboursement en cas de non utilisation, d'utilisation partielle, de désactivation ou de résiliation. Dans tous les cas, le Client demeure redevable du paiement des montants dus.

Le Client peut consulter le Site Web pour prendre connaissance des derniers tarifs en vigueur. En cas de retard de paiement ou de rejet de prélèvement, Ciel Telecom peut suspendre l'accès à l'espace professionnel du client dans les 2 jours ouvrés suivant l'impayé. En cas d'impayé impliquant l'envoi de 3 relances, Ciel Telecom facturera un montant de 30 euros hors taxes par relance.

ARTICLE 4. DROIT DE RETRACTATION

4.1. Dans le cadre d'une commande, l'acquéreur dispose de 24 heures francs à compter de la validation de la commande pour exercer son droit de rétractation ou pour se rétracter de l'offre Agendial.

Ciel Telecom ne pourra être tenu responsable dans le cas où le client n'a pas donné certaines informations qui impliqueraient des erreurs ou des retard d'activation.

ARTICLE 5. CONDITIONS FINANCIERES

5.1 L'acquéreur autorise expressément Ciel Telecom à lui délivrer une facture sur support durable sous forme électronique.

ARTICLE 7. DONNEES PERSONNELLES

7.1. Les données personnelles du client sont destinées à Ciel Telecom ainsi qu'aux personnes morales auxquelles Ciel Telecom appartient, à des sociétés tierces telles que des sous-traitants (pouvant opérer en dehors de l'Union Européenne) pour les besoins de la commande. L'acquéreur pourra également recevoir, sauf opposition de sa part, des messages par voie électronique pour des terminaux et services analogues à ceux proposés par Ciel Telecom. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée, l'acquéreur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition sur les données le concernant par l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception à Ciel Telecom Service Mobile 75371 Paris Cedex 08 en joignant une copie de sa pièce d'identité

. ARTICLE 8. RESILIATION

8.1. Le contrat liant le Client et Ciel Telecom est sans engagement de durée. Le Client peut y mettre fin à tout moment

ARTICLE 9. COMPETENCE SPECIFIQUE 9.1 . Les Contrats de Service sont régis par les dispositions légales. Tout litige portant sur l'interprétation, la conclusion ou l'exécution du Contrat de Service sera soumis au Tribunal de Paris compétent. Pour contacter Ciel Telecom : Ecrire à: Ciel Telecom, 25 rue nationale, 72230 GUECELARD Téléphone : 02.46.65.02.90 télécopie : 01.70.36.74.74, e-mail : serviceclient@cieltelecom.com